

Les troubles de la communication affectent un Canadien sur dix, les jeunes autant que les aînés

Imaginez toute une vie sans pouvoir comprendre ce que les gens vous disent, à continuellement demander aux autres de répéter, à ne pas comprendre ce que l'on attend de vous ou à ne pas savoir comment vous comporter. Imaginez comment vous vous sentiriez si vous ne pouviez pas exprimer vos sentiments à votre famille, à vos amis ou, surtout, à des étrangers. Imaginez le sentiment d'isolement, de frustration et de colère que vous ressentiriez.

Pour le Canadien sur dix qui souffre de troubles de la parole, du langage ou de l'ouïe, ces sentiments sont le lot du quotidien. Mais il n'est pas nécessaire que ce soit le cas.

La capacité d'entendre, de comprendre et d'être compris est essentielle à la formation de citoyens productifs. Si des troubles de l'ouïe ou de la parole ne sont pas décelés ni traités, les conséquences peuvent être graves.

Selon l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA), un organisme qui représente 4 600 spécialistes de la parole, du langage et de l'ouïe au pays, il n'est pas facile de gérer une telle crise.

L'un des plus grands défis consiste à être mis en relation avec une personne qui peut offrir de l'aide. Il arrive souvent que les personnes atteintes d'un trouble de l'ouïe ou de la parole soient étiquetées comme ayant un trouble de comportement quelconque. Elles sont perçues comme étant récalcitrantes ou repliées sur elles-mêmes, imprévisibles et hostiles, surtout s'il s'agit d'un enfant. Dans bien des cas, ce type de comportement est symptomatique d'un trouble plus profond de l'ouïe ou de la parole et, si la personne atteinte n'est pas vue par un spécialiste de l'audition et du langage, il se peut que son problème ne soit pas décelé ni traité.

Les travailleuses en services de garde, les enseignants, les travailleurs sociaux, les infirmières de la santé publique et les médecins doivent savoir que les troubles de comportement qui semblent purement psychologiques peuvent être attribuables à un trouble de l'ouïe ou de la parole. Communiquez avec un spécialiste qui saura examiner les symptômes, c'est-à-dire les signes subtils qui sont souvent ignorés par des professionnels des autres disciplines.

L'ACOA estime que le Canada compte actuellement seulement la moitié du nombre d'orthophonistes et d'audiologistes nécessaires pour offrir un niveau de service suffisant à la population. L'organisation participe actuellement à une étude pour déterminer l'étendue des besoins et ce qui est nécessaire pour offrir à la population canadienne des programmes de dépistage et de traitement suffisants.

Entre-temps, d'autres professionnels des soins de santé et des services sociaux peuvent aider à maximiser les ressources actuelles. Il faut travailler en équipe et, bien que les orthophonistes et les audiologistes forment une partie importante de cette équipe, ils ne sont pas les seuls joueurs. Ils comptent sur les autres membres de l'équipe, à savoir les médecins, les infirmières, les enseignants et les travailleurs sociaux, pour les aider à aider les autres dans le besoin.

Un Canadien sur dix a un trouble de la parole, du langage ou de l'ouïe. Si vous soupçonnez un problème, communiquez avec un professionnel. Consultez les Pages Jaunes ou notre site Web www.caslpa.ca pour trouver l'orthophoniste ou l'audiologiste le plus près de vous.

Mai est le Mois de la communication!

Les orthophonistes et les audiologistes ont la communication à cœur!